



CAUTION Cagnards

Marseille 2019

Je soussigné(e), _____ ,

Skipper représentant de la société _____

J'autorise ACPV à encaisser le chèque de caution de 50€ en cas de non
restitution des deux cagnards N° _____ et des pavillons de l'ACPV.

Chèque N° : _____

Fait à _____ en deux exemplaires le ____ Mai 2019

(Un exemplaire à garder, l'autre à retourner signé accompagné du chèque de
caution (libellé à l'ordre de ACPV))

Signature du Skipper

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)